

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

UN AN	6 MOIS	3 MOIS
20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements	24 fr.	13 fr.
LYON et Départements limitrophes	20 fr.	11 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 48 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, aux BUREAUX DU JOURNAL, A Paris : Chez M. PRÉVAL, 25, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

La Chambre continue la discussion du budget de la guerre.

Il serait question dans les sphères officielles du rappel de M. Lépine.

Le procès intenté à Rochefort par Reinach, à la suite d'un article de ce dernier qui lui attribuait la fabrication des fausses pièces du syndicat est venu hier devant le tribunal correctionnel qui a entendu la plaidoirie de M. Barbour, avocat de Reinach. Rochefort a dit le « Jour », littéralement confondu Reinach, aux applaudissements de l'auditoire.

La commission relative à l'espionnage et à la trahison a entendu le garde des sceaux ; sa discussion viendra à bref délai devant la Chambre.

Nous publions le texte de la demande en autorisation de poursuites adressée par le procureur général Bertrand au ministre de la justice et qui vise MM. Gérald-Richard et de Bernis, députés.

Le juif Mayer, ancien directeur de la « Lanterne », vient d'être condamné par défaut à 5 ans de prison et 3.000 francs d'amende pour abus de confiance. Mayer est en fuite.

A la suite de plusieurs cas de propagation d'épidémie, la Suisse interdit, à partir du 28 janvier, l'importation des porcs de provenance française, l'importation des zones franches exceptée.

Dimanche prochain, 30 janvier

la FRANCE LIBRE commencera la publication d'un nouveau Feuilleton :

Fonctionnaires et Boyards

Par le Prince J. LUBOMIRSKI

La Politique des Professeurs

Ils sont presque tous professeurs ou en passe de le devenir, ces hommes qui ont signé des pétitions pour obtenir une révision du procès Dreyfus. Beaucoup sont d'anciens élèves ou des élèves actuels de l'école normale. Ils ont subi ou subissent la déformation spéciale à toutes les grandes écoles. D'autres sont médecins ou font profession d'être savants. Quelques-uns ont des noms illustres dans la science ou dans les lettres ; d'autres sont obscurs. Mais tous ont, il est facile de le voir, l'esprit professeur, le culte de la science et la superstition du progrès.

Parce qu'ils ont appris du grec et du latin, parce qu'ils connaissent la chimie et ont découvert des microbes nouveaux, ils pensent avoir le droit et le devoir (car il en est de sincères) d'intervenir dans une affaire judiciaire comme l'affaire Dreyfus, de donner leur opinion « comme savants » dans une question où ce n'est pas la science, mais la politique qui est en jeu.

Ils ont sur les yeux les lunettes des humanistes ; l'exemple de Voltaire les hante et volontiers ils iraient chercher dans Tacite ou dans Plutarque des lumières sur l'affaire Dreyfus. La science est une grande maîtresse d'erreurs lorsqu'elle se trompe d'objet : on ne mène pas le monde avec, de la science, on ne fonde pas une religion, on ne gouverne pas un empire, on ne crée pas une morale, on ne se gouverne même pas soi-même avec de la science.

Napoléon I, qui savait comment on gouverne un état, avait une profonde horreur pour les idéologues, et rangeait sous cette étiquette tous ces prétendus hommes de science, qui, parce qu'ils ont beaucoup lu dans de gros livres très difficiles, pensent avoir des lumières sur toute chose et prennent les mots pour

les idées. Comme Platon chassait de sa république les poètes, Napoléon ne permettait pas aux idéologues de prendre part au gouvernement ; il les laissait s'exercer dans le domaine de l'abstrait.

Les cerveaux des hommes de notre temps ont tous subi, plus ou moins, la déformation humaniste, mais les professeurs l'ont subie à un très haut degré. L'esprit humaniste engendré l'esprit protestant et l'esprit individualiste, la grande erreur religieuse et la grande erreur philosophique. C'étaient des humanistes ces hommes qui, au XVIII^e siècle, ont préparé la Révolution française. L'humanisme fait remonter haut ses admirations, presque à l'antiquité païenne : il sait tout Cicéron, il adore Marc-Aurèle et voudrait être Caton, mais au véritable génie de l'antiquité, il ne comprend rien. On ne saura jamais tout le mal que nous a fait l'antiquité mal comprise ! Pour les choses actuelles, l'humanisme raisonne d'après les souvenirs du passé ou bien il interroge la raison éclairée par la science ; il est un disciple fervent de Descartes. C'est ainsi qu'il se forge l'idée d'un homme abstrait, idéal, qui n'est d'aucun pays, d'aucune race, d'aucune religion, d'aucune famille. Il fait de l'homme une entité abstraite, absolue et l'isole de ses semblables et de Dieu. C'est l'erreur individualiste ; les professeurs en sont imprégnés.

Humanistes, individualistes, ces hommes qui en 1790 méconnaissent l'existence des races et firent des juifs des citoyens français ; humaniste Joseph II qui prétendait gouverner sur les mêmes lois des Allemands, des Hongrois, des Slaves et des juifs ; humaniste Benjamin Constant et les doctrinaires qui disaient qu'il « n'y a rien de si bête qu'un fait » et qui bâillaient dans les nuages des institutions idéales ; humanistes les hommes qui ont lancé la France dans la « politique des nationalités » et lui ont fait faire au prix de son sang, l'unité italienne et l'unité allemande, humanistes ceux qui oubliant les droits, les intérêts, le salut de la France, se laissent duper par les belles phrases du syndicat Dreyfus. Périssent la France pourvu que la forme soit sauve, disent ces Brid'oison de la politique.

Ils ont cru s'apercevoir, malgré toutes les vraisemblances contraires, que, non pas la justice elle-même, mais les formes de la justice, n'avaient peut-être pas été respectées. Cela suffit à ces esprits de professeurs et les voilà partis. La France compromise, l'armée démoralisée, l'étranger qui se réjouit, tout cela ne compte pas. Il est parmi eux des esprits loyaux et sincères, mais ce doute s'est glissé dans leur cerveau rationaliste, les voilà hésitants, tâtonnants comme des vieillards : ils prennent leurs propres zig-zags pour la grande route droite de la justice.

Hypnotisés par la possibilité d'une injustice à l'égard d'un homme, ils oublient toute justice à l'égard de tout le reste des hommes ; préoccupés de justice individuelle, ils oublient la justice sociale ; ils commentent ainsi la pire des injustices. Dieu nous garde des professeurs.

Jean MONTALOUET.

La Débâcle

Si ce pauvre Zola a la déveine de tomber sur douze jurés à l'imagination calme, ne se laissant pas égarer comme lui dans le labyrinthe des cocasses suppositions des Clémenceux et Scheurer-Kestner, ne prenant pas des billes en fusées pour des éclairs de raison, sa débâcle pourra lui fournir le sujet d'un pendant au trop fameux roman dans lequel il s'exerca à souiller l'armée et la France.

Les douze braves gens, devant qui va être porté ce cas pathologique de folie des grandeurs ramèneront le débat à ses vraies proportions, en disant à Zola : — Vous nous avez promis la preuve de la trahison des généraux français et celle de l'innocence du juif Dreyfus. Faites-les.

Et ce pauvre Zola, chu dans la marmelade de ses incohérences, sera obligé de se taire, ne sachant rien de rien, et de faire criailler par son défenseur :

— Allé mais, je ne veux pas la faire, ma preuve. On m'en empêche. Ce sale gouvernement n'a pas voulu me donner les dossiers dans lesquels elle était contenue. Ma preuve, c'est le ministère qui l'a, qui ne veut rien dire ; c'est l'ambassadeur d'Allemagne qui l'a, que le kaiser empêche de narrer à votre barre ; c'est le colonel Piquart, le général Gonse, le commandant du Paty du Clam, la dame volée ; c'est tout le monde excepté moi. — Alors, diront les jurés, qu'est-ce que

vous venez nous chanter que vous feriez vos preuves, que vous en savez plus long à vous tout seul, qui n'avez rien vu de ces dossiers où vous n'avez rien à voir, que les trois conseils de guerre qui les ont vus, discutés, appréciés et qui ont été sur eux leurs jugements rendus à l'unanimité ? Ce n'est pas au gouvernement à prouver vos déclarations, c'est à vous qui les faites. Si vous ne pouvez rien prouver que votre facilité à injurier tout le monde à tort et à travers, payez, mon bel ami, le coût de vos injures.

Martel.

VOEUX

Du Congrès Démocratique Chrétien de la région de Paris

Le travail des femmes

Nous avons publié, il y a quelques jours, le compte rendu de l'important Congrès démocratique chrétien de Paris et du discours qu'y a prononcé l'abbé Gayraud.

Voici le texte des vœux qui ont été votés à ce Congrès ; un certain nombre ne sont d'ailleurs que la reproduction des vœux présentés et acceptés au récent Congrès de Zurich :

1^o Le congrès démocratique de la région de Paris tenu dans le XIII^e arrondissement adhérait au parti démocratique chrétien se déclarant partisan plus que jamais de la suppression du travail de la femme hors de la famille.

2^o Le congrès est convaincu que cette mesure ne peut être que l'œuvre d'une organisation professionnelle basée sur la création des chambres de travail. Mais en attendant il importe que la Démocratie chrétienne prenne d'ores et déjà position en faveur de la protection efficace et immédiate du travail de la femme.

3^o Le congrès demande d'abord une stricte exécution des mesures législatives de protection ouvrière pour la femme, et ensuite une législation plus étendue et plus efficace pour toutes les ouvrières et toutes les employées de la grande et de la petite industrie, des petits métiers, du commerce, des entreprises de transport, y compris les postes, télégraphes et téléphones, et du travail fait à domicile.

4^o Comme base de cette législation protectrice, le congrès demande une journée de travail maximum de 8 heures et une semaine maximum de 44 heures pour toutes les ouvrières et employées. Le travail cessera le samedi à midi, de telle sorte qu'un repos ininterrompu de 42 heures au moins leur soit assuré jusqu'à lundi matin, pour permettre à la femme de vaquer aux soins du ménage et de jouir effectivement du repos du dimanche.

5^o Il devra être absolument interdit aux employeurs de donner aux ouvrières et aux employées, une fois le travail journalier terminé, du travail à faire à la maison.

6^o Avant et après leurs couchés, il est réservé un espace de temps de 8 semaines en tout, pendant lequel les femmes ne peuvent être admises au travail dans les fabriques, usines et ateliers. Elles ne sont reçues de nouveau dans la fabrique qu'après qu'elles ont fourni la preuve qu'il s'est écoulé 8 semaines au moins depuis le moment de leurs couchés.

Des prescriptions législatives détermineront les branches de travail dans lesquelles les femmes enceintes ne doivent pas être occupées.

Pendant cette interruption de travail, l'ouvrière recevra de l'Etat ou de la commune une indemnité qui, en aucun cas, ne devra être inférieure à son salaire ordinaire.

7^o Le Congrès voit dans l'industrie domestique un mode de travail qui exerce une mauvaise influence au point de vue social et hygiénique, en même temps qu'il est un grand obstacle à l'organisation professionnelle et à la création d'une législation ouvrière protectrice efficace.

C'est pourquoi le Congrès renvoie la discussion approfondie de cette question à un Congrès ultérieur.

8^o Le Congrès demande que, à travail égal, les femmes reçoivent un salaire égal, et invite en conséquence ses Membres à engager immédiatement les pouvoirs publics à consacrer vigoureusement ce principe, chaque fois que l'occasion s'en présentera.

9^o Le Congrès émet le vœu qu'il se crée des syndicats professionnels féminins.

Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUE & TELEPHONIQUE SPECIAUX

Informations

LA DATE DES ELECTIONS

Plusieurs journaux reproduisent le bruit qui courrait dans la soirée que la date des élections serait fixée au 8 mai, après la session des conseils généraux.

TOUS LES MEMES

Paris. — La 8^e chambre correctionnelle vient de condamner par défaut Eugène Mayer, ancien directeur de la Lanterne, en fuite, à 5 ans de prison et 3.000 francs d'amende, pour abus de confiance.

L'INTERROGATOIRE DE NAQUET

Paris. — M. Naquet, député de Valenciennes, s'est rendu à 2 heures 1/2 dans le cabinet de M. Deleogeur, président des assises, devant qui il a subi l'interrogatoire d'usage avant sa comparution devant la cour d'assises pour l'affaire du Panama.

VOL D'UNE VALISE DIPLOMATIQUE

Le Petit Parisien raconte qu'une valise contenant des notes diplomatiques

secrètes à une Légation de Londres a été volée à un secrétaire d'une riche Légation sud-américaine, au moment où il se rendait à la gare Saint-Lazare.

DEMISSION DU JUIF REINACH

Paris. — M. Joseph Reinach a adressé à M. Mézières, président de la commission de l'armée, la lettre suivante :

Monsieur le président, Je suis informé du vote qui a été émis à mon sujet par la commission de l'armée sans que j'aie été d'ailleurs avisé par l'ordre du jour.

Je ne me suis jamais servi de mon titre de membre de la commission de l'armée pour recommander au ministre de la guerre un ami ou un client. Je m'en suis servi pour plaider, auprès de lui, selon une étiologique formule, la cause de cette dame volée : la Justice.

En vous adressant ma démission de membre de la commission de l'armée, j'assure de ma plus haute considération, Signé : Joseph REINACH.

L'Agence Havas, de qui nous tenons cette lettre, dit qu'en lui en donnant communication, le député des Basses-Alpes a ajouté cette réflexion :

« C'est la première fois qu'on voit une commission parlementaire infliger un blâme à un de ses membres. »

Nous en ajouterons une autre, c'est qu'il est très symptomatique que la première victime d'une semblable marque de défiance soit un juif. C'est le commencement de la débâcle que le pays finira, puisque, si nous en croyons nos informations, M. de Reinach n'en persiste pas moins à solliciter dans les Basses-Alpes, où il aura M. Andréux pour concurrent, le renouvellement de son mandat législatif.

L'Echo de Paris commente le vote de la commission de l'armée ; nous extrayons de l'article de notre confrère le passage suivant :

« La manifestation de la commission de l'armée, qui emprunte au circonstancielles actuelles une signification bien nette et bien précise, était très commentée hier soir dans les couloirs du Palais-Bourbon. Les conversations roulaient encore sur l'affaire Dreyfus et sur les incidents d'Alger, mais nous devons constater qu'il y a, à moins d'emballage et que l'on est satisfait de la tournure que prennent les événements concernant les menées du syndicat. »

Le Projet de Loi sur l'Espionnage

Paris. — La commission relative à l'espionnage et à la trahison réunie sous la présidence de M. Cazot a entendu M. Millard, ministre de la justice.

Le ministre a exposé à la commission qu'il y avait lieu d'ajouter au projet de loi un certain nombre de dispositions additionnelles concernant principalement la procédure à suivre et les cas possibles de huis clos dans les procès d'espionnage ou de trahison.

Il est probable que la commission ayant à débiter sur ces dispositions et à rédiger leur rapport supplémentaire, la discussion du projet de loi ne pourra pas commencer avant la semaine prochaine.

Procès Reinach - Rochefort

LES CAUSES DU PROCES

Paris. — La France Libre du 2 janvier a relaté longuement les circonstances du procès Reinach-Rochefort qui va se dérouler aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

Rappelons-le en quelques mots : Reinach avait dans un article de l'Intransigeant intitulé « L'aveu des Faussaires », accusé Reinach d'avoir, de complicité avec Mathieu Dreyfus, fabriqué les pièces fausses du syndicat, et publié la lettre signée : Otto, accompagnée de commentaires déclarant que la lettre était destinée par le syndicat à être utilisée contre le commandant Esterhazy.

Il reçut une assignation de M. Joseph Renach à comparaître devant le tribunal correctionnel.

A ce propos Rochefort faisait à un de ses confrères qui l'interrogeait les déclarations suivantes :

« Remarque que Reinach dit qu'on est venu lui apporter une pièce fausse, qu'il s'en est aperçu. Parbleu ! Il savait bien ce que c'était que cette pièce ; mais, au lieu de dire à la personne qui la lui apportait : « Vous êtes un faussaire, je vais vous faire arrêter ou vous dénoncer », comme il aurait dû le faire, il garda la pièce, en fit faire des copies qu'il distribuait à ses amis ; ces copies, il les a peut-être bien faites lui-même, car celle que j'ai entre les mains et dont voici la photographie (et Rochefort nous la montre), porte dans le coin en haut à gauche le mot copie qui est d'une écriture qui ressemble horriblement à celle de Reinach, et du reste, les chiffres mêmes de cette copie paraissent de la même écriture. Eh bien ! conserver une pièce que l'on sait parfaitement fautive, la copier évidemment dans l'espoir de s'en servir, c'est faire usage de faux. C'est être un faussaire. »

CORRECTIONNELLE OU COUR D'ASSISES ?

Dans le même interview, Rochefort s'indignait que Reinach le poursuivît en correctionnel.

« C'est en cour d'assises que nous voulons aller, déclarait Rochefort, et nous plaiderons l'incompétence du tribunal correctionnel. Si Reinach a fait partie du syndicat, c'est parce qu'on croyait à son influence de député, et si nous l'avons pris à partie, c'est à cause de cette in-

fluence et parce qu'il était député : sans cela nous l'aurions laissé de côté. C'est donc en cour d'assises que nous voulons aller, et là nous tenons la preuve de nos allérgies. Et ce sera le procès Dreyfus qui reviendra sur l'eau par des à côtés et on ne s'ennuiera probablement pas.

« Reinach et le syndicat comptent bien que le conseil de guerre prononcera le 6 janvier une condamnation contre Esterhazy et ils espèrent que cette condamnation influera sur le procès qu'il m'intéresse. Mais les événements ne tourneront peut-être pas comme ils le croient, et j'attends avec une tranquillité parfaite le jour où mon avocat, M. Desplats, parlera et racontera tout ce que nous avons à dire. »

Le jour est venu de ces intéressantes révélations que nous promet le rédacteur en chef de l'Intransigeant ; il est certain que, engagé sous ces auspices, le procès ne manquera pas d'intérêt.

MEURES SPECIALES

C'est en effet cet après-midi que le procès doit venir devant la 9^e Chambre correctionnelle.

En raison des incidents qui pourraient se produire à l'occasion de ce procès, des mesures spéciales ont été prises aux abords du Palais de Justice. Dès ce matin la porte d'entrée donnant accès au tribunal correctionnel, laquelle est latérale à la grille d'entrée principale du palais, a été fermée. Pour se rendre dans la cour de la Sainte-Chapelle, il est nécessaire de passer par la façade principale du palais et ensuite sous la voûte séparant la cour du palais de celle de la Sainte-Chapelle.

Près de l'escalier conduisant au cabinet du procureur de la République, l'entrée a été fermée dans la matinée. La porte derrière laquelle se tiennent deux soldats de la garde républicaine et un garde du palais ferme l'accès de la cour aux personnes non munies d'une carte spéciale.

A 11 h. 12 un peloton supplémentaire de la garde républicaine vient renforcer la garde ordinaire. On ne remarque rien d'anormal, sinon le stationnement de quelques rares curieux attirés par les mesures d'ordre.

ARRIVEE DE REINACH. - L'AUDIENCE

M. Reinach accompagné de son secrétaire M. Marlon arrive à midi, il converse longuement avec MM. Ranc, sénateur et Berr, du Figaro. M. Barbour, défenseur de Joseph Reinach ne tarde pas à rejoindre le groupe.

Rochefort et son défenseur M. Desplats ne sont pas encore arrivés à midi trois quarts.

L'audience doit être ouverte à 1 heure. Le public qui stationne devant la neuvième chambre a été admis à midi et demi à pénétrer dans la salle d'audience.

Cette salle n'était pas encore très garnie à une heure, mais on discute bruyamment.

M. Desplats arrive à 1 heure. M. Richard, président de la neuvième chambre correctionnelle, donne l'ordre de faire fermer la porte de la neuvième chambre. Seule la porte d'entrée de la salle d'audience a été laissée ouverte. Le public ne sera admis que jusqu'à concurrence de 20 personnes de chaque côté.

M. Rochefort ne doit pas tarder à arriver.

Le tribunal va s'occuper de quelques affaires inscrites au rôle.

L'affaire Reinach doit commencer vers deux heures.

M. Georges Desplats assiste Henri Rochefort ainsi que le gérant de l'Intransigeant.

La salle est comble. Presque tous les membres du barreau assistent à l'audience.

Les témoins cités à la requête de M. Joseph Reinach sont M. Emile Berr du Figaro et M. Ranc, sénateur.

On ne signale, jusqu'à présent, aux abords du tribunal aucun incident, à part quelques cris de : « Vive Rochefort ! » poussés par certaines personnes à l'arrivée au Palais de Justice du rédacteur en chef de l'Intransigeant.

Le Jour, dans une édition spéciale, publie le compte rendu suivant du procès Reinach-Rochefort :

Le président Richard appelle l'affaire à 2 heures.

Reinach avait fait citer comme témoins, Ranc et Emile Berr. Rochefort n'en avait aucun, ayant déclaré au président qu'il n'en avait pas besoin.

DEPOSITION DU TÉMOIN BERR

Berr, appelé à la barre, fait sur un ton monotone comme une leçon apprise, et bien apprise, l'histoire de la pièce secrète Lemercier-Picard.

Il raconte dans quelles conditions cet ex-agent du ministère vint le trouver au Figaro en lui offrant une pièce importante qu'il s'était procuré en filant, à Bruxelles, le commandant Esterhazy et en pénétrant, en son absence, dans sa chambre, au Grand-Hôtel.

Ne voulant pas croire à l'authenticité de cette pièce, Berr sur le désir de Lemercier-Picard qui voulait la faire remettre à Scheurer Kestner, s'en ouvrit à Jules Roche qui lui conseilla d'envoyer Lemercier-Picard à Joseph Reinach.

Puis Berr arrive à ce fait important, c'est que Joseph Reinach s'aperçut immédiatement qu'il avait été victime d'un faussaire et dès lors le congédia purement et simplement.

M. Desplats, avocat de Rochefort, interrompt plusieurs fois le témoin et le prend en flagrant délit d'inexactitude.

DEPOSITION DE ROCHEFORT

C'est ensuite le tour de Rochefort dont la longue et humoristique déposition réjouit la salle au point que le public rit bruyamment, applaudit et acclame l'éminent polémiste.

Rochefort démontre que si Reinach croyait avoir un faux en sa possession, il ne l'eût pas gardé trois semaines. On eût fait arrêter le faussaire, si au contraire,

il a fait fabriquer une pièce, l'Intransigeant en dévoilant la vérité a aidé la justice et il n'a pas diffamé Reinach. L'histoire de la réunion du syndicat eut lieu chez Reinach au lendemain de la divulgation de la pièce otto provoque l'ilarité générale.

Enfin Rochefort avec une argumentation très sûre démontre que Reinach ou croyait à l'existence d'une pièce fabriquée, ou bien qu'il l'a fait fabriquer pour les besoins de la cause.

LA CONFUSION DE REINACH

Reinach appelé à la barre recommence l'ennuyeuse déposition de Berr. Ce sont toujours les mêmes explications si vagues si embrouillées, qu'à diverses reprises le malheureux se fait conspuer par l'auditoire.

Il y a des surprises extraordinaires telles que cette phrase : « D'abord je ne sais pas ce que c'est que le syndicat ! »

On devine la joie des assistants. Reinach s'attire cette question de M. Desplats : « M. Reinach pourrait-il dire pourquoi on lui a offert la pièce fausse et dans quel but ? »

Boule de juif interloqué ne répond qu'en reprenant le cours de son filandreuse récit.

« M. Desplats. — Je modifie la question : « Dans l'hypothèse où cette pièce aurait été reconnue fausse pourquoi Berr l'aurait-il affectée à M. Reinach et dans quel but ? »

Reinach trouve enfin cette réponse inouïe, invraisemblable, « qu'il savait la pièce fausse et que d'ailleurs une lettre l'aurait averti qu'elle avait été fabriquée par MM. Henri Rochefort et les colonels Henry et du Faty de Clam. »

M. Desplats. — Je redemande : si la pièce avait été vraie, qu'en aurait fait M. Reinach ?

Enfin la lumière se fait lorsque celui-ci vient déclarer naïvement qu'il s'en serait servi contre Esterhazy pour innocenter Dreyfus. C'est tout le procès et toute l'explication de la pièce Otto divulguée trop tôt par l'Intransigeant.

M. Ranc, qui vient déposer ensuite, n'ajoute aucun éclaircissement au débat.

La parole est à M. Barbour, avocat de Reinach, dont la plaidoirie termine l'audience.

ROCHEFORT ACCLAMÉ

A sa sortie du Palais de Justice, Rochefort est acclamé par un millier de personnes qui l'attendaient sur le boulevard du Palais. Rochefort dut, pour échapper aux ovations de la foule, se réfugier dans une voiture de place qui passait en ce moment.

Reinach est sorti par un couloir allant au cabinet du procureur de la République. Sa sortie passe inaperçue.

Poursuites contre deux députés

Paris. — Voici le texte de la demande en autorisation de poursuites contre MM. Gérald-Richard, et de Bernis, députés, à la suite des incidents de samedi dernier à la Chambre :

MINISTÈRE de la Justice et des Cultes

CABINET DU GARDE DES Sceaux Paris, 24 janvier.

A Monsieur le président de la Chambre des députés.

M. le président, J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre par laquelle le procureur général près la Cour d'appel de Paris, sollicite l'autorisation d'exercer des poursuites contre deux membres de la Chambre des députés.

Veillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, MILLIARD.

PARQUET de la Cour d'Appel de Paris Paris, 24 janvier.

A Monsieur le président et les membres de la Chambre des députés.

Messieurs, Le Procureur général près la cour d'appel de Paris a l'honneur d'exposer que le président de la Chambre des députés lui avait fait connaître, au nom du bureau de la Chambre, par lettre en date du 22 janvier, que des faits pouvant avoir le caractère de délit avaient été commis le jour même dans l'enceinte du Palais législatif par MM. Gérald-Richard et de Bernis, députés, il a invité le procureur de la République de la Seine à procéder à une enquête, à l'effet de déterminer le caractère des faits visés par cette lettre ; qu'il résulte du procès-verbal dressé le 23 janvier par le procureur de la République, qu'au cours de la séance publique de la Chambre, le samedi 22 janvier, M. Gérald-Richard, député, se serait écrié sur M. de Bernis, député, et lui aurait porté soit un coup de poing, soit tout au moins un soufflet très violent, que le même jour, alors que la séance venait d'être levée, M. de Bernis, député, aurait porté deux coups de poing sur la nuque de M. Janzé, député, alors qu'il se préparait à descendre de la tribune ; que ces faits constitueront, s'ils étaient établis, le délit prévu, qui est puni par les art. 309 et 311 du code pénal, qu'il y a eu des coups graves et délit qu'au terme de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, aucune poursuite ne peut être exercée contre M. Gérald-Richard et de Bernis au cours de la session parlementaire sans l'autor

Nouvelles Parlementaires

LA SUPPRESSION DES OCTROIS
Paris. — La commission des octrois a approuvé aujourd'hui le projet de loi présenté par le ministre des finances...

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 26 janvier. — Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 20. Il y a très peu de députés présents...

Budget de la Guerre

LES OFFICIERS DU 19 CORPS
Sur le chapitre II, M. Etienne propose un relèvement de crédit de 13 000 fr. qui n'est que le premier d'une série de modifications...

LES MUSIQUES MILITAIRES

Sur le chapitre 15, M. Morlot développe un amendement tendant à augmenter le nombre des chefs de musiques militaires et à réorganiser le corps des chefs de musique...

LA GENDARMERIE

Le chapitre 22 (gendarmérie) est adopté avec une augmentation de 110.000 francs demandée par M. Etienne pour créer dix nouvelles brigades...

M. FÉLIX PAURE CHEZ LES ALIÉNÉS

Paris. — Le président de la République a visité ce matin l'asile d'aliénés de Ste-Anne. M. Faure voit successivement l'infirmerie de la clinique, les divisions des hommes et des femmes...

Sur le même chapitre 15, M. Chapuis demande un relèvement de 35.000 francs pour permettre l'application stricte de la loi du 16 mars 1882...

LE SERVICE DE DEUX ANS

M. Berry. — Je propose une réduction de principe de 1.000 francs pour inviter le ministre à renvoyer dans leurs foyers à la fin de la deuxième année de service, les soldats de l'armée active ayant satisfait à l'examen passé devant une commission spéciale...

M. GUÉRIN

C'est un nouveau cas de dispense qu'on demande, une nouvelle classe de privilégiés qu'on veut créer. M. Lacombe proteste contre la faculté laissée aux colonels d'envoyer en congé une certaine quotité de leurs effectifs en vue de réaliser des économies...

LE GÉNÉRAL BILLOT

On ne peut pas aller chercher à la loi organique de l'armée, je ne me chargerai pas quant à moi d'appliquer une mesure qui désorganiserait l'armée. M. Jourde. — Je me déclare prêt à voter le service de deux ans mais j'ajouterais de voter un amendement qui détruirait l'armée...

LA MOTION LACOMBE

M. Lacombe dépose le projet de résolution suivant: « La Chambre invite le ministre de la guerre à user de la faculté de renvoyer une seconde portion du contingent, jusqu'à concurrence de 12.000 hommes... »

L'INTERPELLATION SAMARY

M. Samary demande à interpeller sur les troubles d'Algérie. La date de la discussion sera fixée quand M. Barthou sera présent. La séance est levée à 4 h. 30. Séance demain matin à 9 heures.

LES TROUBLES D'ALGÉRIE

Le Courrier assure que dans les sphères officielles il est sérieusement question du rappel de M. Lépine, gouverneur de l'Algérie, qu'on rendrait responsable des troubles. L'AGITATION POPULAIRE
Alger. — La nuit a été calme. L'effectif des postes avait été diminué. La circulation est rétablie presque partout.

LE SCANDALE DREYFUS

Berlin. — Voici dans quelles circonstances M. de Bülow, secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères de l'empire allemand, a été appelé à faire sa déclaration concernant l'affaire Dreyfus, déclaration que nous avons publiée: C'est dans la séance du 24 de la commission du budget du Parlement allemand...

Un Irlandais qui a perdu la raison à la suite d'une épidémie de rage dans son pays, vient d'être rapatrié en Angleterre par le président qui lui répond dans la même langue. On aperçoit un second malade, les bras rigides levés au ciel. Il conserve cette position des heures entières. Fils de père et de mère aliénés, il est allié lui-même et est atteint en outre de crises épileptiformes.

LE GÉNÉRAL METZINGER À MARSEILLE

Marseille. — Le général Metzinger a fait ce matin à 9 heures 1/2 son entrée officielle à Marseille; il a été acclamé sur son passage, aucune note discordante n'a troublé cette manifestation patriotique. A l'hôtel de la division où il est arrivé à 10 heures, le général Metzinger entouré de son état-major a reçu les autorités civiles et militaires et les corps constitués; le maire de Marseille lui a présenté le conseil municipal en disant: « Des événements du genre de celui d'aujourd'hui, mon général, seront saisis avec empressement par la population marseillaise et le conseil municipal pour affirmer leur patriotisme éclairé, le respect et la sympathie que nous avons à l'égard des chefs de l'armée et de l'armée tout entière qui n'a qu'un seul objectif: la défense du territoire et le respect absolu des institutions qui nous régissent... »

LA CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

Paris. — La gauche démocratique du Sénat s'exagère sans doute un peu le péril de la situation, vient de faire un appel — que nous avons publié — aux différents groupes maçonniques du Sénat. C'est une résurrection de la vieille concentration républicaine que veulent tenter les radicaux du Luxembourg, quelque chose comme un nouvel essai de fédération des forces anticléricales contre l'empêchement de danser qui devient de plus en plus gênant: le parti des gens honnêtes. Voici en quels termes le Journal des Débats apprécie cet appel: « Les groupes républicains auxquels la Gauche démocratique s'adresse répandent sans doute qu'il n'était pas nécessaire de les convoier à défendre les institutions républicaines, à supposer qu'elles soient menacées. Quant à faire cesser les divisions entre républicains, la Gauche démocratique n'a rien de mieux à proposer que le désir, elle a un moyen fort simple de le réaliser: c'est de se rallier à la majorité républicaine et au ministère qu'elle soutient. En ce qui concerne la concentration de tous les « vrais républicains », on demandera à la Gauche démocratique qu'elle entende par « vrais républicains » et jusqu'où elle étendra sa concentration. M. Ranc, qui a dans ce groupe un rôle dirigeant, n'hésiterait certainement pas à dire qu'il faut aller jusqu'aux socialistes et jusqu'à Jaurès. N'a-t-il pas déclaré assez récemment encore qu'il était prêt à donner sa voix, le cas échéant, au député du Tarn? On attend que la Gauche démocratique définisse et caractérise le « vrai républicain ». Mais dans une telle situation, on ne peut que présenter la majorité républicaine n'ont besoin, pour défendre la République, ni de concours des radicaux, ni de la concentration. Ils n'ont pas de concessions à faire ni de transactions à conclure. Ils n'ont qu'à persister dans une attitude qui réunit autour d'elle la majorité des deux Chambres et qui est assurée d'avoir bientôt l'assentiment des électeurs... »

LE TROUPET D'UN JUIF

M. Vidal Naquet a eu le toupet de s'exprimer en ces termes: Mon général, le consistoire israélite de Marseille a l'honneur de vous souhaiter la bienvenue dans notre grande cité. Dans les circonstances actuelles, je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de venir à nouveau vous adresser, mon général, devant un des plus hauts représentants de l'armée et du gouvernement de la République, le dévouement et l'affection de tous mes coreligionnaires pour la France, pour les institutions qui nous régissent, pour l'armée, si justement appelée la garde de notre patrie. Nous sommes les fils de la grande Révolution; c'est à la France que nous devons notre liberté et notre rang de citoyens. Nous ne l'avons pas oubliée et nous ne la perdons pas. Nous sommes les fils de la grande Révolution; c'est à la France que nous devons notre liberté et notre rang de citoyens. Nous ne l'avons pas oubliée et nous ne la perdons pas. Nous sommes les fils de la grande Révolution; c'est à la France que nous devons notre liberté et notre rang de citoyens. Nous ne l'avons pas oubliée et nous ne la perdons pas.

UNION ÉLECTORALE DU COMMERCE RÉPUBLICAIN CATHOLIQUE

Paris. — Sous ce double titre, l'Éclair d'hier publie une intéressante information, qui sera, déclare notre confrère, l'objet de polémiques ardentes dans tous les camps. Il annonce la formation de l'Union électorale du commerce et de l'industrie pour la défense sociale; cette ligue se déclare républicaine et catholique et fait connaître ses intentions par les deux circulaires suivantes, la première qui date de novembre dernier: Un grand nombre de négociants, désireux de ne pas rester indifférents au mouvement qui se prépare en vue des élections prochaines, ont décidé de formuler cette déclaration: « Il est absolument nécessaire, pour opposer à l'agitation socialiste l'effort discipliné des bons citoyens, d'affirmer qu'on se préoccupe à la fois d'intérêts matériels et moraux du pays. Ils ont convenu qu'il ne faut approuver que des candidats s'engageant à défendre contre toute atteinte la propriété et la liberté individuelle, mais poursuivant en même temps l'apaisement de toutes nos divisions politiques et religieuses que les socialistes s'efforcent d'entretenir. C'est à ce prix seulement que la République sera vraiment le gouvernement de tous et qu'on peut espérer fonder une ère de confiance et de sécurité pour les entreprises dont le travail et le commerce ont tant besoin pour le présent et l'avenir. »

UN NOUVEAU LEVÉ

Paris. — A 1 heure, un immense incendie s'est déclaré, 52, rue de Flandre, dans une fabrique de carton-pâte. La violence du feu était telle que toutes les maisons voisines ont également pris feu. A 3 heures, on n'était pas encore maître du feu. Le préfet de la Seine, le préfet de police et le colonel des pompiers sont sur les lieux. Un pompier, au cours d'une manœuvre, a été blessé à la figure. L'incendie de la rue de Flandre a été circonscrit à 5 heures, mais le feu couvrait toujours. Les dégâts sont estimés à cinq cent mille francs.

GUERRE & MARINE

Nos corps d'armée
D'après le Matin, les dernières dispositions sont prises par l'état-major général en vue de l'organisation de 20 corps d'armée sur le territoire de la 6^e région militaire, et, certainement, le mois de février ne se terminera pas sans que la loi votée par les Chambres soit appliquée. Il se pourrait toutefois, ajoute notre confrère, que la création de ce nouveau corps d'armée soit retardée jusqu'au 22 du mois prochain, c'est-à-dire jusqu'au jour où le général Gallucci, passera au cadre de réserve et laissera au général Hervé son inspection d'armée. Tel était, du moins, le programme primitif. Mais rien ne nous empêche de croire que le commandant actuel du 6^e corps d'armée, qui procède lui-même à la formation du 20^e corps, celui-ci doit être constitué avec la moitié des troupes qui étaient placées sous ses ordres. Cette mission accomplie, le général Hervé viendrait siéger d'instinctivement au conseil supérieur de la guerre. Le général Giovannielli, qui commande actuellement le 3^e corps d'armée, à Combray, à Châlons-sur-Marne, et le général Grisol, placé à la tête du 20^e corps, à Nancy, et le général Lucas irait remplacer, à Rouen, le général Giovannielli. Dans le haut commandement
Le général de division Gaze est nommé au commandement du 29^e division d'infanterie (15^e corps), en remplacement du général Metzinger. Le général de brigade Lacapelle, commandant le 63^e brigade d'infanterie (15^e corps), a été démis de ses fonctions le 27 janvier 1898, dans la 2^e section de réserve du cadre d'état-major général de l'armée. Le général de brigade Chamoin, disponible, est nommé membre du comité technique de gendarmerie, en remplacement du général Amade, placé dans la section de réserve.

Le ministre actuel semble l'avoir compris, puisque, rompant avec les complaisances de ses prédécesseurs pour les partis extrêmes, il s'est déclaré résolu à défendre la propriété contre les socialistes et à de plus affirmé par un discours du président du conseil qu'il poursuivait l'apaisement dans le domaine religieux, l'histoire nous apprendant que les querelles religieuses sont toujours, à l'intérieur comme à l'extérieur, une cause d'affaiblissement. Ces paroles sont bonnes, nous les approuvons hautement. Nous croyons qu'il y a dans toutes les classes de la société un immense besoin d'ordre et d'union qui trouverait dans les idées que nous venons d'énoncer sa véritable expression. Nous nous efforcerons de les faire accepter comme base d'entente entre les groupes qui poursuivent la défense sociale. Nous demandons donc l'adhésion et la signature de tous les négociants et industriels qui pensent que l'heure est venue de faire disparaître entre nous tous les jaloux de discord et de travailler tous ensemble à la prospérité et à la grandeur de la France.

INCENDIE COLLOSSAL

Saint-Louis (Amérique). — Un grand incendie a détruit un dépôt contenant 3 millions de boîtes de grains ainsi que 85 wagons chargés de blé. Plusieurs bâtiments ont été détruits. Les pertes sont évaluées à 25 millions de francs.

PETITES NOUVELLES

Paris. — M. Millerand prononcera le 28 janvier à Marseille un important discours au sujet de l'exposé du programme de son parti et les conditions à remplir par les candidats recherchant à titre direct ou subsidiaire les suffrages des socialistes. Rome. — L'Officiel publie un décret autorisant le ministre de la guerre à appeler sous les armes une partie de la classe 1874 actuellement en congé. Bruxelles. — Tallade, le grand acteur français qui devait venir jouer à l'Alhambra et faire ses adieux à la scène, vient de mourir subitement, à 11 heures, devant le théâtre de l'Alhambra. Tallade, qui était très âgé, souffrait d'une affection cardiaque.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon, le 26 Janvier 1898
Le marché est tout à fait calme et les affaires sont également réduites. D'une façon générale, le programme de son parti et les conditions à remplir par les candidats recherchant à titre direct ou subsidiaire les suffrages des socialistes. Rome. — L'Officiel publie un décret autorisant le ministre de la guerre à appeler sous les armes une partie de la classe 1874 actuellement en congé. Bruxelles. — Tallade, le grand acteur français qui devait venir jouer à l'Alhambra et faire ses adieux à la scène, vient de mourir subitement, à 11 heures, devant le théâtre de l'Alhambra. Tallade, qui était très âgé, souffrait d'une affection cardiaque.

COMPTANT

Nord, 200.0. Gaz, 824.0. 820. Petit-Gaudet, 1370, 1288. Fourchambault, 850, 839. Saint-

FRUITIERON DE LA «FRANCE LIBRE»

du 27 Janvier 1898 — 58 —

Roman de l'Ouvrière

PAR CHEL DE VITIS

QUATRIÈME PARTIE

Au bout de quelques instants, le prêtre sortit le premier et monta dans une voiture qui partit aussitôt; les autres voitures s'avancèrent à mesure que les invités émergèrent de la porte. Quelques-uns de ceux-ci, en prenant place sur ce vagabond déguenillé qui paraissait s'être affaibli sur le sol, accablé de fatigue et de besoin. Personne ne reconnut dans ce misérable un ancien co-laborateur, — pour quelques-uns un ami, — le beau diable Etienne Loret.

en paix de son bien-être! Si je dois mourir dans un coin, chassé de partout comme un chien galeux, du moins je ne mourrai pas sans vengeance! La porte du cimetière s'ouvrit de nouveau. Les yeux d'Etienne Loret étaient fixés sur elle comme ceux d'un tigre sur une proie ignorante du péril. Il en vit sortir une vieille dame, la marquise sans doute, qui se disposait à monter dans son coupé par la portière de droite, en invitant du geste et de la voix Germaine à s'asseoir d'abord auprès d'elle, à gauche. A cette vue, l'aspect de son ennemie, la raison d'Etienne acheva de s'égarer. Inaccessible à toute crainte pour sa sécurité personnelle, il s'élança vers la portière de gauche, l'ouvrit brusquement, brandissant au-dessus de sa tête le couteau avec lequel il voulait frapper sa sœur Rosalie quand, légèrement courbée, elle quitterait le marchepied pour pénétrer dans la voiture. Mais il n'eut point le temps de l'abaisser. Louis Barassou était là; il l'avait reconnu; au moment où il se levait de son siège de pierre, il avait deviné son dessein et, tournant rapidement autour du coupé, s'était précipité sur l'assassin, avec la promptitude de l'éclair, et l'empêcha de lever son bras vigoureux. Le dangereux enfant n'avait point calculé le danger auquel il s'exposait lui-même en cherchant à sauver les deux femmes attaquées par l'arresté; la main armée de celui-ci restait libre, et afin de se débarrasser de son agresseur, il leva le couteau pour le frapper à l'épaule. « Atrape, toi! » hurla-t-il. La lame glissa sous la veste de Louis, ne lui faisant qu'une légère éraflure. Robert arrivait. De toute la force de ses membres, de toute la hauteur de sa taille, il matraqua facilement l'agresseur.

Les ouvriers d'un chantier voisin, accourus au secours du blessé, se chargèrent de garder Etienne jusqu'à l'arrivée des agents, qui ne se fit pas attendre. Cependant Robert, aussitôt le danger conjuré, s'était efforcé de retourner vers la voiture, au fond de laquelle il trouva sa vieille mère, pâle, tremblante, à demi évanouie: « Maman, cria-t-il en la couvrant de caresses, maman, remettez-vous; tout danger est passé. Le misérable ne vous a pas touché, n'est-ce pas? — Non, mon enfant, non; il n'a touché personne, je pense, mais quand j'ai vu briller ce couteau là, vers le haut de la portière, j'ai été tellement effrayé... Embrasse-moi, mon enfant. Tu n'as rien toi-même? — Rien du tout, chère maman; le plus malade, je crois, c'est l'habit qui me pèse et peut-être quelques milligrammes de chair que cet homme m'a dû lui enlever. A ces mots, Germaine quitta doucement la voiture pour aller s'assurer de la gravité de la blessure reçue par le jeune Barassou. Personne ne remarqua son mouvement; les agents arrivaient alors, s'emparèrent du prisonnier et commencèrent sur le terrain même une enquête sommaire auprès des témoins de cette scène. Ils invitèrent ensuite celui qui leur parut le plus utile d'entendre à les suivre au bureau du commissaire de police, Robert prononça ce qu'il y avait de plus intéressant de sa soirée, des qu'il aurait reconduit chez elle sa mère malade de frayeur. Après avoir consenti à ce délai, un sous-brigadier lui demanda son nom et son adresse afin de l'inscrire sur son carnet, et si, après les paroles échangées dans la voiture, Germaine eût pu conserver quelques doutes sur la parenté de la marquise avec l'inconnu, tous se seraient diss-

pés en l'entendant répondre de sa voix mâle et bien timbrée. « Marquis de Sommervillers, 32, rue Mazarine. » Les agents emmenèrent leur prisonnier, quand les yeux de celui-ci, furetant autour de lui, tombèrent sur le jeune homme, cause première de son arrestation. Il le reconnut. « C'est toi, Voltaire! cria-t-il, c'est toi! » Et cherchant dans son répertoire l'injure la plus sanglante qu'il put lui adresser. « Calotin, va! » cria-t-il en tendant vers Louis ses mains enchaînées et menaçantes. « Tout est fini ici maintenant, mademoiselle Devienne; remonte vite auprès de moi, dit la marquise, étonnée de ne plus trouver la jeune fille à ses côtés. « Je vous remercie, madame, répondit Germaine, à qui semblait être revenue toute son ancienne énergie, je désire rentrer chez moi. — Rentrer chez vous! mais vous m'avez promis de passer le reste de la journée à l'hôtel, d'y coucher même si je le désais. — Permettez-moi, madame, de manquer à ma promesse je vais prendre cette seconde voiture, si vous voulez bien la mettre à ma disposition. J'ai hâte de visiter la blessure de notre défenseur et de la panser. — Croyez-vous donc que l'oublie, ce cher enfant? Non, non! Il va nous accompagner; nous le soignerons chez moi; je ferai appeler le médecin... Cette insistance fit froncer légèrement les sourcils à Germaine, qui ne savait plus comment se défendre. Robert intervint. « Maman, dit-il, après toutes ces fatigues, toutes ces émotions, mademoiselle

a besoin sans doute de repos et de solitude; laissez-la aller aujourd'hui, vous insistez plus tard. » Et, avec les marques de la plus respectueuse politesse, il mit en voiture la jeune fille et son fidèle ami. « Souffrez-vous beaucoup? dit Germaine à celui-ci d'un air distrait. — Très peu, je vous assure. Aussitôt que nous serons arrivés, j'irai chez le pharmacien; il me pansera cette égratignure; je suis certaine que dans deux jours il n'y paraîtra plus. — Après ces quelques mots, le jeune garçon se tut, remarquant avec étonnement que sa sœur Rosalie, toujours si bonne, si prête à s'inquiéter du mal d'autrui, ne l'écoutait même pas. Elle pensa sans doute à Thérèse, se dit-il en la voyant plongée dans une profonde rêverie. Mais ce n'était pas à la petite morte, qui dormait maintenant dans le cimetière de Pigou, que songeait Germaine; c'était à ce mystère permanent qui l'entourait et dont le hasard venait de lui découvrir une partie. Ainsi il existait réellement un marquis de Sommervillers, et ce marquis était le suivant soir dans les rues et se mêlait parfois aux événements marquants de sa vie. Une foule de choses, jusque-là incompréhensibles, s'éclairciraient pour la jeune fille de sa leur nouvelle; mais ce qu'elle ne pouvait s'expliquer, c'était que la marquise, si bonne, si affectueuse avec elle, ne lui eût jamais rien dit de son enfant. Une broutille entre eux, — Françoise en avait parlé autrefois, aurait pu donner le raison de cette réserve; mais, Françoise s'était trompée; il n'y avait pas de broutille entre celle mère et ce fils qui s'aimaient si tendrement; Germaine l'avait bien vu tout à l'heure. C'était ailleurs

qu'il fallait chercher la raison du mystère de la marquise à cet égard. Ah! elle la devinait peut-être, la pauvre Germaine, cette raison, en songeant à la condition présente, Modeste ouvrière, elle était si peu de chose! Lui était beau noble, riche, les sociétés les plus aristocratiques le réclamaient sans doute comme un de leurs. Sa mère n'aurait-elle pas craint de l'amolir en prononçant son nom devant une misérable raccommodée de dentelles?... Elle avait bien pu la choisir comme auxiliaire dans ses œuvres de bienfaisance; mais la sans doute elle entendait borner son rôle. « Décidément, la vie a quelque chose de trop compliqué pour moi, se dit la jeune fille en rentrant dans la chambre où l'absence de Thérèse faisait si grand vide; quels motifs puis-je avoir de rester dans le monde, maintenant que mon pauvre père n'y est plus? — De quel journalet de la mission qu'elle m'a léguée, rien ne me retiendrait plus; j'irai trouver ma bonne mère supérieure; je lui dirai tout, oui, tout! et je lui demanderai en grâce de m'admettre dans le noviciat de sa maison; elle ne refusera pas de me donner asile. » L'anneau des fiançailles « Comment vous trouvez-vous, ce soir, chère maman? demandait-il le même jour Robert à la marquise. N'êtes-vous point trop fatiguée? Etes-vous remise de votre frayeur? — Incroyablement bien, mon enfant. Je ne sais si c'est le bouleversement que j'ai éprouvé qui m'a fouetté le sang; mais il me semble que de longtemps je ne me suis sentie aussi ingambe. (A suivre)

Chronique Locale

LE CALENDRIER. — Jeudi 27 janvier. — Lune N. — St Jean Chrysostome. — St Angèle.

Bulletin météorologique du 26 janvier. — Laire supérieure à 75mm qui couvrirait hier le nord de la France a gagné l'Europe centrale en même temps que la dépression de la Norvège se transportant sur le nord.

Cercle Lafontaine. — Hier soir, avait lieu au Cercle Lafontaine la soirée solennelle de réouverture des conférences de l'année.

Mort subite. — M. J.-B. Langlais, chef du service des titres au Crédit Lyonnais, s'est suicidé subitement hier dans son bureau.

Evitez les maladies, prenez Du Dépurateur radical de l'Éléphant, 6, r. St-Côme. Consultations gratuites.

DANS VOTRE INTÉRÊT, EXIGEZ L'ALCOOL DE MENTHE DE LA VICTOIRE. Seule marque sous garantie d'un diplôme.

CHABLY QUI DÉSIRE KINA-PERRIER, Apéritif.

Jeles Auriol, vêtements ecclésiastiques.

Union Nationale BELMONT. Une très intéressante réunion a eu lieu dimanche dernier.

Après quelques mois de rédemptions du présent Cercle, notre ami et collègue archéologue, dans quelques paroles intimes du cœur, adressa aux membres du Cercle, avec des encouragements quelques précieux conseils.

Les consorts. — Hier, après-midi, un certain nombre de consorts de Saint-Fons se sont réunis devant l'usine de M. Bavoizat.

Les Dreyfuzards (Suite). — Il y a lieu d'ajouter aux protestataires contre les irrégularités de bien vite fait de mettre à la raison ces trop exubérants jeunes gens.

La ligne de Sathonay à Trévoux. — Parmi les rapports déposés sur le bureau de la Chambre il en est un qui concerne le projet de loi se composant d'un article unique ainsi conçu.

Cercle Militaire. — Vendredi 28 janvier, à huit heures et demie du soir, conférence de M. le capitaine Panafieu.

Bal militaire. — En raison de la date rapprochée, samedi 5 février, les cartes du bal à bénéfice de l'Union des Anciens de la Région, relatives à la ligne de Sathonay à Trévoux. Ce projet de loi se compose d'un article unique ainsi conçu.

Le jugement sera inséré deux jours par semaine, au choix de la Compagnie de Blanzv, pendant les mois de janvier et février de l'Union Républicaine.

A LA PRISON SAINT-PAUL. Un de nos confrères du matin annonçait hier que Vacher, le sympathique tueur de bergers, avait occupé les loisirs de l'incarcération, dans sa cellule, à dévisser les boulons de son sol, et qu'il s'en était servi pour tenter d'assommer un gardien.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

ment ! — les matières retirées, afin de retrouver les bijoux dont le volume est généralement petit. On en a retiré déjà la plus grande partie.

Les voleurs. — La série des cambriolages de toutes sortes continue sans qu'aucune arrestation vienne marquer jamais que la police exerce des recherches. Et cependant nos agents cherchent, mais, hélas, ne trouvent rien.

Dans l'après-midi, Mme Fournat, blanchisseuse à Graponne, s'est vu enlever son attelage qu'elle avait laissé un instant dans la rue du Gare. La voiture contenait une grande quantité de linge.

Chez M. Laurent, marchand de journaux, rue Palais-Royal, 22, des cambrioleurs, après avoir enfoncé la porte, ont volé une somme de 200 francs, une bague en or et divers papiers.

A l'église Ste-Blandine, les troncots ont été fracturés et pillés. Enfin l'appartement de M. Perrat, cordonnier, rue Paut-Bert, a été mis à sac.

Mort subite. — M. J.-B. Langlais, chef du service des titres au Crédit Lyonnais, s'est suicidé subitement hier dans son bureau.

Evitez les maladies, prenez Du Dépurateur radical de l'Éléphant, 6, r. St-Côme. Consultations gratuites.

DANS VOTRE INTÉRÊT, EXIGEZ L'ALCOOL DE MENTHE DE LA VICTOIRE. Seule marque sous garantie d'un diplôme.

CHABLY QUI DÉSIRE KINA-PERRIER, Apéritif.

Jeles Auriol, vêtements ecclésiastiques.

Union Nationale BELMONT. Une très intéressante réunion a eu lieu dimanche dernier.

Après quelques mois de rédemptions du présent Cercle, notre ami et collègue archéologue, dans quelques paroles intimes du cœur, adressa aux membres du Cercle, avec des encouragements quelques précieux conseils.

Les consorts. — Hier, après-midi, un certain nombre de consorts de Saint-Fons se sont réunis devant l'usine de M. Bavoizat.

Les Dreyfuzards (Suite). — Il y a lieu d'ajouter aux protestataires contre les irrégularités de bien vite fait de mettre à la raison ces trop exubérants jeunes gens.

La ligne de Sathonay à Trévoux. — Parmi les rapports déposés sur le bureau de la Chambre il en est un qui concerne le projet de loi se composant d'un article unique ainsi conçu.

Cercle Militaire. — Vendredi 28 janvier, à huit heures et demie du soir, conférence de M. le capitaine Panafieu.

Bal militaire. — En raison de la date rapprochée, samedi 5 février, les cartes du bal à bénéfice de l'Union des Anciens de la Région, relatives à la ligne de Sathonay à Trévoux. Ce projet de loi se compose d'un article unique ainsi conçu.

Le jugement sera inséré deux jours par semaine, au choix de la Compagnie de Blanzv, pendant les mois de janvier et février de l'Union Républicaine.

A LA PRISON SAINT-PAUL. Un de nos confrères du matin annonçait hier que Vacher, le sympathique tueur de bergers, avait occupé les loisirs de l'incarcération, dans sa cellule, à dévisser les boulons de son sol, et qu'il s'en était servi pour tenter d'assommer un gardien.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Tararo. — Séance de projections. — Dimanche 30 janvier, à quatre heures du soir, dans la salle du Cercle catholique de Saint-Michel, 180, une grande séance de projections sera donnée par M. Laurent Billiet, de Lyon, sur Rome et l'Italie.

Les voleurs. — La série des cambriolages de toutes sortes continue sans qu'aucune arrestation vienne marquer jamais que la police exerce des recherches. Et cependant nos agents cherchent, mais, hélas, ne trouvent rien.

Dans l'après-midi, Mme Fournat, blanchisseuse à Graponne, s'est vu enlever son attelage qu'elle avait laissé un instant dans la rue du Gare. La voiture contenait une grande quantité de linge.

Chez M. Laurent, marchand de journaux, rue Palais-Royal, 22, des cambrioleurs, après avoir enfoncé la porte, ont volé une somme de 200 francs, une bague en or et divers papiers.

A l'église Ste-Blandine, les troncots ont été fracturés et pillés. Enfin l'appartement de M. Perrat, cordonnier, rue Paut-Bert, a été mis à sac.

Mort subite. — M. J.-B. Langlais, chef du service des titres au Crédit Lyonnais, s'est suicidé subitement hier dans son bureau.

Evitez les maladies, prenez Du Dépurateur radical de l'Éléphant, 6, r. St-Côme. Consultations gratuites.

DANS VOTRE INTÉRÊT, EXIGEZ L'ALCOOL DE MENTHE DE LA VICTOIRE. Seule marque sous garantie d'un diplôme.

CHABLY QUI DÉSIRE KINA-PERRIER, Apéritif.

Jeles Auriol, vêtements ecclésiastiques.

Union Nationale BELMONT. Une très intéressante réunion a eu lieu dimanche dernier.

Après quelques mois de rédemptions du présent Cercle, notre ami et collègue archéologue, dans quelques paroles intimes du cœur, adressa aux membres du Cercle, avec des encouragements quelques précieux conseils.

Les consorts. — Hier, après-midi, un certain nombre de consorts de Saint-Fons se sont réunis devant l'usine de M. Bavoizat.

Les Dreyfuzards (Suite). — Il y a lieu d'ajouter aux protestataires contre les irrégularités de bien vite fait de mettre à la raison ces trop exubérants jeunes gens.

La ligne de Sathonay à Trévoux. — Parmi les rapports déposés sur le bureau de la Chambre il en est un qui concerne le projet de loi se composant d'un article unique ainsi conçu.

Cercle Militaire. — Vendredi 28 janvier, à huit heures et demie du soir, conférence de M. le capitaine Panafieu.

Bal militaire. — En raison de la date rapprochée, samedi 5 février, les cartes du bal à bénéfice de l'Union des Anciens de la Région, relatives à la ligne de Sathonay à Trévoux. Ce projet de loi se compose d'un article unique ainsi conçu.

Le jugement sera inséré deux jours par semaine, au choix de la Compagnie de Blanzv, pendant les mois de janvier et février de l'Union Républicaine.

A LA PRISON SAINT-PAUL. Un de nos confrères du matin annonçait hier que Vacher, le sympathique tueur de bergers, avait occupé les loisirs de l'incarcération, dans sa cellule, à dévisser les boulons de son sol, et qu'il s'en était servi pour tenter d'assommer un gardien.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Après l'assassinat de Minasso et la tentative de suicide du faux monnayeur, l'agression de Vacher était connue.

Le fait n'avait rien de surprenant, étant donné le manque absolu de surveillance des détenus de la maison d'arrêt de notre ville.

Dernière Heure

Les Affaires d'Espagne

Américains et insurgés cubains. Madrid. — Une dépêche de l'Imparcial annonce que l'Assemblée de l'Etat de New-York a adopté une résolution favorable aux insurgés cubains.

La même dépêche annonce que l'Assemblée de l'Etat du Mississippi a adopté, de son côté, une résolution en faveur de la belligérance, résolution qui a été envoyée à la Chambre des représentants de Washington.

LE SCANDALE DREYFUS

Zola en fait son affaire. On annonce que Zola prépare un ouvrage très documenté (naturellement) sur l'affaire Dreyfus.

Et ainsi se justifie la prédiction du maître pornographe qu'il en ferait son affaire. L'affaire, la voilà ! Bonne affaire, certainement, malgré le tirage infime assuré au nouveau volume. La cause sera gagnée et Messieurs les difamés pourront y trapper pour solder leurs injures.

Les manifestants devant les tribunaux. Nancy. — 27 étudiants ont comparu devant le tribunal de simple police pour avoir pris part aux manifestations de ces jours derniers. L'un d'entre eux était notamment poursuivi pour avoir crié : « Vive les agents ! »

Tous les prévenus ont été condamnés à un franc d'amende. Aucun incident ne s'est produit pendant l'audience et à la sortie.

ÉTAT CIVIL DE LYON

Premier arrondissement. — Jean Chabret, concierge, 63 ans, rue Lanterne, 15, 9 h. m.; ép. Charvet, né Sauvage, 47 ans, rue des Chartreux, 17, 11 h. m.; Camille Ricot, boucher, 60 ans, rue Bouffière, 7, 1 h. s.; Henri Simoni, soldat de la 25^e section, 21 ans, hospice Villenay, 2 h. s.; François Guézennec, négociant, 57 ans, montée de Vauzelles, 3 h. s.

Deuxième arrondissement. — Jean Lamby, cordonnier, 65 ans, Hôtel-Dieu, 10 h. m.; Marie Esclapart, 2 ans, Chartreux, 10 h. m.; Louis Vincent, cultivateur, 35 ans, Hôtel-Dieu, 9 h. m.; Noël Reynaud, garçon de café, 49 ans, Hôtel-Dieu, midi; Emile Cotte, dessinateur, 26 ans, Hôtel-Dieu, 1 h. s.; Victorine Brociet, 16 ans, rue Mercière, 56, 2 h. s.; Marie Melntry, religieuse, 21 ans, rue Sainte-Hélène, 3, 4 h. m.; Pierre Bazin, 8 mois, rue Marc-Antoine-Petit, 6, 3 h. s.

Troisième arrondissement. — Diddier Brochoud, s. p., 68 ans, rue Corne-de-Cerf, 29, 1. 8 h.; Pierre Chavanne, 2 ans, rue Montesson, 65 ans, 1. 10 h.; Antoine Roux, chapelier, 47 ans, rue Paut-Bert, 47, 1. 2 h.; André Rousseau, 5 mois, rue Paut-Bert, 22, 1. 3 h.; Frédéric Patrouillard, s. p., 47 ans, route de Ville, 206, 1. midi; Camille Molrand, 4 mois, rue de l'Hospice, Villenay, 3, 5 h. s.; Gustave Arrossignol, 5 ans, cours d'Herbouvillois, 35, 1. 9 h.; veuve Chorié-Pichon, née Gauthier, 72 ans, rue de la Tour-du-Pin, 5, 1. 11 h.; Louis Déage, marbrier, 56 ans, rue Saint-Pothin, 51, 1. 8 h.

Quatrième arrondissement. — Vve Masson, épiétole, 64 ans, rue Trammassot, 30, 3 h. s.; Chauffour, 36 ans, quai de Vaise, 35, 9 h.; Vagnon Jeanne, religieuse, 75 ans, 8, rue de l'Antiquaille, 11 h.; Burdin Léon, 10 mois, St-François, 1. 1 h.

Cinquième arrondissement. — Beaulon, emp. 35 ans, rue Tête-D'Or, 112, 7 h.; Vincent Marie, 4 ans, cours Vitron, 61, 8 h.; Charriot Anthelme, 9 mois, rue Vendôme, 90, 10 h.; Treille Louis, apprenti, 67 ans, rue du Musée, 30, 1. 1 h.; Ep. Clet, s. p., 56 ans, rue Duguesne, 118, 3 h.; Langlais, 52 ans, 4, rue Molère, 9 h.

LE RAPPEL DE M. LÉPINE. Paris. — Le Courrier du Soir publie la note suivante que nous adressons à titre d'indication et sous toutes réserves :

Le bruit du rappel de M. Lépine tend à prendre une réelle consistance. C'est étonnant qualité aurait déjà été examinée dans les conseils du gouvernement où aurait été émise avec quelque faveur l'idée d'envoyer un général en Afrique.

On semblerait croire que les succès obtenus par le général Gallieni à Madagascar disposerait l'opinion à accepter sans trop de protestations le retour du gouvernement militaire. — (Havas).

AGRESSIONS A ALGER. Alger. — On signale encore quelques agressions isolées. Un Espagnol a été assailli à coups de pierre par les juifs, mais il n'a pas été sérieusement blessé.

Dans la rue de la Liberté, un individu, sur la nationalité duquel on n'est pas fixé, portant le costume indigène, a tiré un coup de revolver sur un sous-officier accompagné d'une dame que la balle effleura à la joue.

LES VICTIMES. Azoulay, blessé hier dans un tramway après l'entassement de Cayrol, va mieux. Sa vie n'est pas en danger.

L'enterrement de Chebat, l'autre victime, aura lieu ce soir à la tombée de la nuit. Des mesures sont prises pour assurer l'ordre.

LES CONDAMNATIONS A BLIDAH. Blidah. — Dans une audience correctionnelle extraordinaire tenue ce matin, le tribunal a condamné 6 manifestants ayant pris part aux derniers troubles, à des peines variant entre 1 et 6 mois de prison.

Un sujet espagnol condamné à 15 jours de prison pour port d'armes prohibées sera, en outre expulsé.

SUREXCITATION DE L'ÉLÉMENT ARABE. Les Arabes des montagnes qui étaient descendus en grand nombre, ont été mis dans l'obligation de retourner dans leurs montagnes.

Un léger échauffourée s'est produite entre la police et 150 manifestants. Ces derniers ont été dispersés par la foule. Quelques arrestations ont été opérées. Le calme est maintenant complet.

DEMANDE D'ABROGATION DU STUPIDE DÉCRET CRÉMIÉUX. M. Samary vient de faire parvenir au président de la Chambre, une lettre ainsi conçue :

Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous faire connaître que je demande à interpellier le gouvernement sur les troubles qui viennent d'avoir lieu en Algérie, sur les causes et sur les moyens d'y remédier dans l'avenir.

Veuillez agréer, etc. SAMARY. Le député d'Alger insiste pour que son interpellation vienne en discussion à la séance de samedi prochain. On assure qu'il compte indiquer comme remède à la situation des mesures de répression contre l'insure et l'abrogation du décret du 10 juillet Crémiéux.

Le Courrier du Soir dit que Samary doit avoir une entrevue avec M. Barthou au sujet de son interpellation. M. Barthou demandera d'ajourner cette interpellation jusqu'au 5 février où il pense qu'il aura tous les renseignements nécessaires. M. Samary insistera pour que l'interpellation vienne en discussion samedi 29 janvier.

LE NEZ DU GRAND-RABBIN. On annonce que Zadoc-Khan, grand-maitre des nez crochus, poussera l'audace jusqu'à adresser aux pouvoirs publics une protestation contre la propagande antisémite qu'il rend responsable des derniers événements d'Algérie.

Le bonze aurait-il le toupet de nier l'usage vorace de ses coreligionnaires qui suffit bien toute seule à les désigner aux matraques des Arabes dépouillés et des colons ruinés par les sangsues juives ?

OSBÈQUES DU JUIF CHEBAT. Alger. — Les obsèques du juif Chebat ont eu lieu ce matin à 11 heures. Une trentaine de juifs suivaient le convoi, auquel assistait aucune personnalité officielle. Le calme continue à régner.

LES TRIBUNAUX. Trente-deux manifestants viennent d'être condamnés de 6 mois à 3 ans de prison pour bris de clôture, violences, voies de fait et vols.

ENCORE LE FEU

Alger. — Un incendie a éclaté dans la soirée à Saint-Eugène, dans une villa appartenant au négociant israélite dont le magasin fut saqué dimanche.

L'incendie attribué à la malveillance a été maîtrisé et les dégâts en sont peu importants.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris. — C'est samedi que sera nommé, dans les bureaux de la Chambre, la commission chargée de l'étude de la demande en autorisation de poursuites contre Gerault-Richard et de Bernis.

Paris. — L'interpellation Cavaignac sur le dégrèvement de l'impôt foncier en tête de l'ordre du jour de la séance de samedi prochain.

AVIS AUX ENRHUMÉS

C'est parce que nous sommes sûrs du résultat que nous faisons aux enrhumés. Rendez-vous nous après la lecture de la demande au Sirop de Vial de Vaise, essayez, et vous jugerez.

Il est bien facile de trouver, connaissant des gens qui en aient pris. Que les malades atteints d'influenza de poitrine, influenza, grippe, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, coqueluche, s'informent et ils verront qu'il a toujours réussi, même dans les cas où les autres remèdes étaient restés impuissants. C'est, croyons-nous, la meilleure garantie que nous pouvons donner du Sirop de Vial de Vaise, dont un seul flacon de trois francs produit chaque jour des guérisons surprenantes.

ÉTAT CIVIL DE LYON

Premier arrondissement. — Jean Chabret, concierge, 63 ans, rue Lanterne, 15, 9 h. m.; ép. Charvet, né Sauvage, 47 ans, rue des Chartreux, 17, 11 h. m.; Camille Ricot, boucher, 60 ans, rue Bouffière, 7, 1 h. s.; Henri Simoni, soldat de la 25^e section, 21 ans, hospice Villenay, 2 h. s.; François Guézennec, négociant, 57 ans, montée de Vauzelles, 3 h. s.

Deuxième arrondissement. — Jean Lamby, cordonnier, 65 ans, Hôtel-Dieu, 10 h. m.; Marie Esclapart, 2 ans, Chartreux, 10 h. m.; Louis Vincent, cultivateur, 35 ans, Hôtel-Dieu, 9 h. m.; Noël Reynaud, garçon de café, 49 ans, Hôtel-Dieu, midi; Emile Cotte, dessinateur, 26 ans, Hôtel-Dieu, 1 h. s.; Victorine Brociet, 16 ans, rue Mercière, 56, 2 h. s.; Marie Melntry, religieuse, 21 ans, rue Sainte-Hélène, 3, 4 h. m.; Pierre Bazin, 8 mois, rue Marc-Antoine-Petit, 6, 3 h. s.

Troisième arrondissement. — Diddier Brochoud, s. p., 68 ans, rue Corne-de-Cerf, 29, 1. 8 h.; Pierre Chavanne, 2 ans, rue Montesson, 65 ans, 1. 10 h.; Antoine Roux, chapelier, 47 ans, rue Paut-Bert, 47, 1. 2 h.; André Rousseau, 5 mois, rue Paut-Bert, 22, 1. 3 h.; Frédéric Patrouillard, s. p., 47 ans, route de Ville, 206, 1. midi; Camille Molrand, 4 mois, rue de l'Hospice, Villenay, 3, 5 h. s.; Gustave Arrossignol, 5 ans, cours d'Herbouvillois, 35, 1. 9 h.; veuve Chorié-Pichon, née Gauthier, 72 ans, rue de la Tour-du-Pin, 5, 1. 11 h.; Louis Déage, marbrier, 56 ans, rue Saint-Pothin, 51, 1. 8 h.

Quatrième arrondissement. — Vve Masson, épiétole, 64 ans, rue Trammassot, 30, 3 h. s.; Chauffour, 36 ans, quai de Vaise, 35, 9 h.; Vagnon Jeanne, religieuse, 75 ans, 8, rue de l'Antiquaille, 11 h.; Burdin Léon, 10 mois, St-François, 1. 1 h.

Cinquième arrondissement. — Beaulon, emp. 35 ans, rue Tête-D'Or, 112, 7 h.; Vincent Marie, 4 ans, cours Vitron, 61, 8 h.; Charriot Anthelme, 9 mois, rue Vendôme, 90, 10 h.; Treille Louis, apprenti, 67 ans, rue du Musée, 30, 1. 1 h.; Ep. Clet, s. p., 56 ans, rue Duguesne, 118, 3 h.; Langlais, 52 ans, 4, rue Molère, 9 h.

COURONNES FUNÉRAIRES

VOGEL-BRETON, fabricant, 1, quai Fochirou

PALAIS DU COMMERCE

Marché aux Grains et Farines

Farine marque supérieure..... 56, s à 58,50
— de commerce..... 53, s à 54, s
— ronde supérieure..... 51, s à 52, s
— ordinaire..... 50,50 à 52, s
— boulangère..... 51,50 à 52, s
Farine marque de Corbeil..... 54,50 à 56,50
Ours unique..... 51,10
Blé Dauphiné choix..... 29,25 à 30, s
— ordinaire..... 28,75 à 30, s
Blé de Bresse choix..... 30,50 à 30, s
— ordinaire..... 28,50 à 30, s
Blé du Bourbonnais choix..... 30,50 à 30, s
— ordinaire..... 30, s à 30, s

Les 100 kilos, rendus à Lyon
Seigle du Lyonnais..... 18,50 à 19, s
— Dauphiné choix..... 18,50 à 18,75
— ordinaire..... 18,50 à 19, s
Avoines de la région..... 18,50 à 20, s
— de toutes provenances..... 18,50 à 19, s
Orges de brasserie..... 15,50 à 19, s
— mouture..... 15,50 à 16, s
Maïs..... 13,75 à 15, s
Les 100 kilos rendus à Lyon

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Lyon-Guillotière, 26 janvier 1898.
Foin 1^{er} choix..... 100 kilos 7,50 à 7,75
— ordinaire..... 7,25 à 7,50
Luzerne 1^{er} choix..... 6,50 à 6,75
— ordinaire..... 6,25 à 6,50
Paille de seigle..... 5,75 à 6,50
— de froment..... 5,75 à 6,50
— d'avoine..... 5,50 à 6,25
Droits d'octroi non compris.

ISBUES

Son..... 100 kilos 11,50 à 11,75
Fleurages..... 11,75 à 12, s
Rendues à Lyon.

SUCRES

ROGER BONTemps

Dix clama le docteur Bernard qui, dans son triomphe, déchargea un de ses pistolets en l'air, j'ai dix!

C'est malsain, ici, dépêchez-vous. Tu as triché! vociféra Sam Smith. Tu mens! riposta Bernard.

Scandale! Rosca! on va te faire ce qu'on a fait à ton coquin de frère!

Il y eut un son vibrant; c'étaient les poignards qu'on arrachait du bois. Jonathan, toujours immobile, avait peine à cacher sa joie.

Les deux jeunes femmes se couvrirent le visage de leurs mains. Les joueurs s'étaient levés tous à la fois, chancelants, mais furieux.

Sam et Bernard s'élançaient à la fois vers Nannette. Tom et l'autrichien se ruaient sur Nannette.

Mais en chemin, il y eut bataille. Jonathan avait fait un mouvement comme pour se précipiter au secours des deux femmes; il se sentit livide de l'effort qu'il dépensait.

Les liens de ses bras, tranchés d'avance étaient tombés, cependant, au tressaillement qu'il n'avait pu réprimer. Personne n'y prit garde. Pas n'était besoin de lui. La mêlée s'engageait aveugle et sanglante déjà.

Le front de Sam Smith avait une large balafre.

Tout à coup, Nannette qui levait les yeux au ciel, essayant une suprême prière, étouffa un cri. Nannette, suivant son regard, joignit ses mains. Toutes deux croyaient rêver.

Une large trappe carrée s'ouvrait au-dessus d'elles, montrant le firmament étoilé. Sur ce fond, une silhouette grêle se dressa en noir, puis s'éclaira, quand s'abaissa, elle reçut les rayons des bougies.

Grelot prit son élan, tomba sur ses pieds comme un chat et de ses deux premiers

coups envoya deux bandits donner de la tête contre la muraille. Roger le suivit et fit mieux. Trois ivrognes roulaient sur le carreau.

Et, en vérité, malgré la disproportion du nombre, la tâche de nos amis n'était pas malaisée. Ils étaient les plus forts contre ces bêtes brutes frappés de stupeur, qui prononçaient déjà le terrible nom de Rôdeur-Gris comme on crie sauve qui peut.

Les deux jeunes femmes étaient sur leurs pieds et, roigmes, arrachaient les couteaux au doigt crispés de ceux qui étaient à terre. Il ne s'agissait que de frapper vite et bien.

Un coup de feu retentit et un gémissement vint du plafond. Jonathan Smith avait usé de ses mains libres.

Jonathan Smith, debout, tournait son revolver avant de viser de nouveau. Mornaix, pris par les pans de sa jaquette de cuir aux clous du toit qui l'avait retenu au moment où il sautait, avait eu cou une trace rouge et rouge. Il pendait ainsi et traînait, incapable de se défendre.

Roger bondit et reçut le second coup de revolver de Jonathan qui tomba la poitrine écorchée par le manche du couteau, dont la pointe ressortait sous son aisselle.

Mais l'accident de Mornaix n'en était pas moins fatal. Grelot était seul contre une armée. Les dormeurs, éveillés, se mettaient tour à tour de la partie. Les détonations des revolvers crépitaient comme une grêle.

Quand Mornaix, dégagé enfin par une secousse violente qui déchira le cuir solide de son vêtement, gagna le sol, Grelot combattait à genoux et Roger chancelait au milieu d'une mare de sang.

Mornaix, blessé qu'il était, bondit comme un tigre, renversant tout dans son irrésistible élan. Ce fut le zigzag de la foudre. Il traversa trois fois la chambre, brisant, assommant. Mais il vit tomber Roger que Nannette et Nannette entouraient déjà. Il voulut aller là où tout son cœur l'appelait. Il cessa un instant de penser à lui-même, et dix blessures le terrassèrent aux pieds d'Anrha qui le couvrit de son corps.

C'était une noire et indécible furie. Quand les trois Français furent tombés, on trappa encore, et dans l'atmosphère épaisse où la fumée de la poudre mêlait une brume, les revolvers continuèrent de tonner. Il n'y avait pas là un être humain

qui n'eût une plaie. Le sang d'Anrha et celui de Nannette coulaient par plusieurs blessures.

Au bout d'une minute un silence de mort se fit.

Ceux qui vivaient regardèrent et se comptèrent. Tom Smith poussa du pied ses frères blessés plus gréivement que lui. Comme ils ne parèrent point, il dit: — Je suis le maître.

Il ajouta: — Nous avons sept morts. Nous sommes d'un pays où l'on se venge. Les trois coquins ont la vie dure: ils respirent encore. Voulez-vous tirer tout de suite ou attendre à demain? Nous les attachons au poteau des peaux rouges et nous verrous comme ils supportent la torture.

Un douzaine de voix éteintes, mais enragées, répondirent: — Nous voulons attendre à demain et qu'ils soient torturés!

— C'est bien! dit Tom Smith. Garottez-les et buvons!

Grelot était évanoui; Roger et Mornaix gisaient dans deux masses à côté l'un de l'autre. Nannette et Anrha se tenaient embrassées dans la dernière convulsion de leur agonie morale. On les lia ensemble.

De Grelot, de Roger et de Mornaix on fit trois paquets, hideusement serrés.

Puis on but... Puis chacun se laissa choir sur le sol humide de sang et dormit dans la boue rouge le pesant sommeil de l'ivresse.

Sur le seuil, le vieux Georgie, les deux coudes sur sa carabine, regardait Dingy, inquiet de tout ce bruit, fiévreux de l'odeur du sang. Il disait: — La paix, mon ami. Que t'importe cela? N'ont-ils pas le droit de s'entre-tuer dans une maison qu'ils ont louée?

Une heure s'était écoulée. Tout dormait dans la loge où l'atmosphère allait s'éclaircir. Les chandeliers arrivaient à leur fin et plusieurs même déjà s'étaient éteints.

Par le trou carré qui s'ouvrait au toit, un rayon de lune passait, inondant de rayons bialafés les morts et blessés, plus livides que les cadavres.

Rien ne bougeait. Il y avait des roulements, des gémissements et des râles, mais le sommeil étendait sur tout cela son niveau engourdissant. Tel blessé, à bout de saug, mourait en dormant.

Le tonnerre éclatait au milieu de cet

atroce dortoir n'eût pas amené le réveil. Tout à coup, une ombre cacha la lune. Une tête parut au rebord du trou carré et regarda. Puis un corps se montra.

Puis Miguel se suspendit des deux bras au toit et se laissa choir sur le sol. Pour la seconde fois, son regard parcourut la scène de carnage et il murmura sans sourcilier: — Rayo de Dios! j'ai vu de drôles d'histoires, mais jamais rien de pareil!

Il s'approcha successivement de Grelot, de Roger et de Mornaix: il leur tâta le cœur. Il toucha la main des deux jeunes femmes.

— Carai! murmura-t-il en voyant qu'elles étaient liées ensemble, ce sera lourd!

Il ouvrit la fenêtre donnant sur le balcon, et qui, vu sa position inattaquable, n'avait point de barres de fer. L'enjamba et sortit.

Dehors on voyait mieux que dedans, à cause des limpides rayons de la lune. Immédiatement sous la fenêtre, la lune éclairait le tonneau de poudre de Georgie. Miguel le caressa et lui sourit, disant: — Celui là aussi était lourd! et il a fallu peiner pour le monter de la cave jusqu'ici!

Il le disposa à distance voulue pour qu'il pût servir de marchepied. Cela fait, il entra, prit dans ses bras les deux jeunes femmes qui s'éveillaient et posa un doigt sur sa bouche, pour dire: — Chut! nous causerons plus tard.

Le vivant fardeau fut mis en travers sur l'appui de la croisée. Miguel passa, assura son pied sur le tonneau de poudre, et souleva de nouveau les deux jeunes femmes, il les coucha sur l'herbe. En un tour de main, son couteau les eut déliées de leurs liens.

— Restez-là, leur dit-il, et soyez sages. Il entra par la seconde fois et revêtit avec Grelot, toujours évanoui. Anrha et Nannette l'aidèrent. Grelot fut étendu sur le gazon. Ce fut ensuite le tour de Mornaix, puis celui de Roger, que Miguel déclara lourd comme un plomb. Il ajouta: — Chaque fois que je fais un effort, ma blessure me dit deux mots, j'en ai fait cette nuit, des efforts, senoritas. Soyez sages.

Il entra encore et apporta deux carabines sur lesquelles on plaça Grelot étendu. Nannette prit une des crosses, Anrha l'autre; Miguel saisit les deux canons et ils se mirent en marche. Au bout

de trois minutes, ils revinrent chercher Roger, puis Mornaix.

La quatrième fois Miguel revint seul. Il s'assit sur le baril de poudre pour reprendre haleine, et étancher la sueur de son front.

— Caramba, grommela-t-il, ma blessure commence à être trop bavarde. Il est temps que ça finisse!

Il se leva, posa le baril sur l'appui de la croisée et entra dans la loge.

Dans la loge, il n'y avait plus qu'une chandelle allumée. Encore touchait-elle à sa fin. Miguel-éteint le couvercle du baril et le glissa sous la table, autour de laquelle les trois Smith, le faux abbé, le docteur et les matelots du Saint-Jean-Baptiste dormaient.

Il prit la chandelle, longue tout au plus d'un demi-pouce anglais, et la planta au centre du baril, sans se presser, sans trembler, comme s'il eût fait la chose du monde la plus simple.

Le baril se trouvait placé au centre de la table et juste sous la tonne d'or. Le clerc ne présentait au-dessus de la poudre qu'un petit rebord blanc, épais d'un millimètre. C'était assez à l'estime de Miguel. Au moins jetait-il l'avant de s'éloigner un regard long et satisfait sur ses ennemis.

— Ils ne souffriront pas, pensa-t-il, c'est vrai, mais l'idée est gentille, et ils seront bien étonnés de se voir morts à leur réveil!

Il sortit. Arrivé sous bois, il appela: — Hoilà! vieux Georgie!

— Qui va là, demanda l'hôtelier en salissant son rifle.

— Georgie, reprit Miguel, le gentleman qui t'a donnée une poignée d'or est ici près et a besoin de toi.

Georgie fit un mouvement pour quitter son poste, mais la conscience de son sauvagement le retint.

— Je ne peux pas m'éloigner, dit-il. Je suis à ceux qui dorment là-dedans.

— Si tu veux venir, vieux Georgie, reprit Miguel, dont la voix eut une légère émotion, on te donnera une autre poignée d'or.

L'hôtelier répondit non d'un accent ferme et remit ses coudes sur son rifle Dingy, qui s'était levé sur ses quatre pattes, se recoucha.

— J'ai fait ce que j'ai pu, murmura Miguel. Et il s'éloigna pour rejoindre Mornaix, Grelot, Roger et les deux jeunes femmes qui étaient dans le creux du gommier mort.

L'instant d'après, une vaste détonation se fit: le bush s'éclaira d'une terrible lueur qui montra, comme en plein jour, des troncs défilés.

Puis tout fut silence. Les rayons de la lune glissèrent sur l'endroit où Maison-Seule avait existé...

Conclusion Roger fut notaire et Mornaix acheta son château.

— Grâce à la tonne d'or, je suppose? Non pas. L'or de la tonne fut dispersé loin en loin, on trouve encore quelques débris dans ce beau lac qui est au bas de la rampe où s'élevait Maison-Seule.

Nos quatre compagnons, soignés et guéris au campement des Allemands, purent regagner Melbourne, puis l'Europe avec Anrha et Nannette, tous sains et saufs, mais nus comme de petits saints Jean.

Dans le premier journal que Mornaix parcourut en arrivant au Havre, il trouva un avis émanant de ce bon maître Piédantiel, qui l'invitait, selon la formule consacrée, à passer à son étude pour recevoir une communication importante.

Il s'agissait de la succession d'un vieil oncle qui n'était jamais allé aux pays d'or, mais qui avait gagné plusieurs millions à défricher des terres en Bretagne. Mornaix racheta le château de Beibon. Nannette eut une charmante comtesse; fort à la mode.

— L'Oiseau-Jaune est un grand chef à Pointoise. Mme Isidore-Boromé Médard Lantermillau Philippotelet de Saint-Bonaventure en Fontaine-Romagnol (né Fanfare), monopolise les respects éclairés de la contrée. Elle est femme politique Grelot à l'honneur d'être photographe.

Le sanguinaire Miguel a fort bien tourné, ce Malgacé! Il cherche toujours de l'or, à Paris, le soir, après la bourse, aux environs du passage de l'Opéra.

— Mon Roger Bontemps de notaire n'a pas fait d'héritage, mais il est le mari de Nannette. Il a eu le gros lot, Nannette est si bonne! Nannette est si charitable et si jolie! Elle porte bonheur! Dans dix ans, Roger prêtera peut-être de l'argent à M. le comte Mornaix de Beibon, qui se souviendra du collège et du bush avec attendrissement, le jour où le château de ses pères subira sa première hypothèque.

FIN

AUX SPECIALITES LIQUEURS DE MARQUES ET VINS FINS Cafés, Thés, Chocolats

BLANCHISSERIE MODELE Rue des Bompards-d'Alnay, 40, LYON

A CEDER BELLE MAISON de campagne, Lyon, 16 pièces.

LA JUSTICE SOCIALE Hebdomadaire DIRECTEUR: L'ABBÉ NAUDET

HOTEL DES VOYAGEURS 17, place Carnot, 17 (près la gare de Ferrache)

GRAND RESTAURANT PARISIEN 43, rue des Bompards-d'Alnay, Lyon

FRANCE LIBRE A LYON Dans les Etablissements suivants: Grand Hôtel de Russie, rue Gasparin.

AUX 4 BLASONS MALVAL Graveur en tous genres Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon

LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL

DECOUPIGES SUR BOIS POUR AMATEURS Machines à Découper de tous genres

GRANDE INFIRMERIE CANINE Grossette Fils, Vétérinaire 95, Rue Molitor (près de la Nouvelle Préfecture)

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes R. LERTE

PHOTOGRAPHIQUE 9x12 à main Avec tous Accessoires

BULLETIN D'ABONNEMENT

A LOUER 46, rue de la Charité, 46 VASTE LOCAL

PIANOS D'OCCASION Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles

L'EAU SOVERAINE Pharm. de PELÉPHANT, 6, rue St-Gé, Lyon

MAUX DE JAMBES L'EAU SOVERAINE

LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL

EAU D'ARQUEBUSE LIQUEUR DE L'HERMITAGE

BOURSE DE PARIS du 26 Janvier

Table of stock market data for Paris and Lyon, including columns for various stocks, bonds, and exchange rates.